



Section meusienne du **Syndicat National Unitaire des instituteurs professeurs d'école et p.e.g.c.**

7 rue du Dr Alexis Carrel 55100 VERDUN

tél. : 03 29 86 42 87

courriel : snu55@snuipp.fr

Fédération Syndicale Unitaire

Déclaration liminaire, CAPD promos du 3 décembre 2013

Madame la Directrice,

Le SNUipp-FSU appelle les enseignants des écoles à être massivement en grève le Jeudi 5 décembre pour exiger une autre réforme des rythmes, réellement concertée, un budget ambitieux pour l'école et notre pouvoir d'achat et l'amélioration de nos conditions de travail.

Quel est l'enjeu fondamental pour notre école ? Est-ce le périscolaire, ou la réussite de nos élèves ? Celle qui se construit d'abord et avant tout sur le temps scolaire, celle qui réclame un mieux d'école. Le ministre a tranché. Il a fait de sa réforme des rythmes, la principale mesure de la priorité au primaire. Avec le résultat que l'on sait : aujourd'hui cette réforme mal pensée est largement contestée et suscite l'exaspération dans beaucoup d'écoles. Cela ne peut plus continuer ainsi. Le SNUipp-FSU demande qu'il n'y ait pas de généralisation à la rentrée prochaine. Dès maintenant, la réforme doit être suspendue et des discussions doivent s'ouvrir immédiatement pour écrire un nouveau décret des temps scolaires.

Pour le SNUipp, comme pour l'immense majorité des enseignants des écoles, les priorités, ce sont l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail des enseignants, l'une ne pouvant aller sans l'autre.

Cela passe par des améliorations qui relèvent du « *bon sens* » : un allègement des effectifs dans les classes, « *plus de maîtres que de classes* » pour permettre aux élèves de travailler en petits groupes, des personnels spécialisés pour les aider sur le temps scolaire, des remplaçants en nombre suffisant, des enseignants qui disposent de temps pour réfléchir collectivement (trois heures par semaine) et de la formation pour améliorer leurs pratiques.

Cela passe aussi par le respect des enseignants. Il faut en finir avec le caporalisme et les injonctions hiérarchiques, hérités du quinquennat précédent. Nous ne sommes pas des exécutants, nous sommes des professionnels concepteurs de notre métier au service de la réussite de nos élèves !

Cela passe enfin par une nécessaire revalorisation salariale pour tous, avec comme première mesure une ISAE versée à tous les enseignants du 1er degré élevée au même montant que l'ISOE du second degré.

La question des carrières et des salaires est devenue préoccupante pour les enseignants des écoles. En plus de la perte de pouvoir d'achat liée au gel du point d'indice (-13% depuis 2000), différentes données traduisent un déclassement salarial des enseignants des écoles du fait de l'augmentation constante du coût de la vie. Les comparaisons internationales montrent qu'après 15 ans d'exercice, les enseignants français du primaire sont payés 15% de moins que la moyenne des enseignants des pays de l'OCDE, soit une différence de plus de 320 euros par mois !

Le SNUipp-FSU se félicite de la signature, par l'ensemble des fédérations de fonctionnaires, du protocole d'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique. Cependant, des inégalités subsistent dans la profession : les femmes gagnent en moyenne 150 € de moins que les hommes en fin de carrière.

Le SNUipp-FSU demande qu'au niveau de chaque CAPD et CTSD soit élaboré un rapport de situation comparée. Ce rapport présenté chaque année devra permettre d'élaborer des mesures visant à établir l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Lors de la création du corps des PE, l'annonce avait été faite que les carrières des PE seraient alignées sur celles du second degré. Plus de vingt ans après, les inégalités perdurent : le taux d'accès à la hors classe est beaucoup plus faible chez les PE (2%) que chez les professeurs certifiés (7%), ce qui explique en partie les différences au moment du départ en retraite où 23 % des PE sont à la hors classe contre 70% des certifiés. Seuls 3,4 % des professeurs des écoles terminent leur carrière au dernier échelon de la hors classe. 60% des PE partent en retraite sans atteindre 11e échelon de la classe normale : cela est notamment dû à la non reconstitution de carrière que le SNUipp-FSU a toujours revendiquée

Le SNUipp-FSU revendique :

- l'accès de tous les enseignants à l'indice terminal du corps ;
- la transformation de la hors classe en échelons accessibles à tous dans le cadre d'une refonte globale de la grille ;
- le passage au sein de cette grille rénovée au rythme d'avancement le plus rapide.

De fait, les promotions, progressions de la carrière d'un enseignant en fonction de son ancienneté et d'un mérite qui reste à interroger, sont à l'heure actuelle la seule possibilité pour nos collègues de voir leurs revenus s'améliorer. C'est dire l'importance de cette CAPD.

Cela pose également la question de la répartition des promotions. Une analyse fine de celles de l'an passé nous avait permis de démontrer des disparités au sein de notre département en fonction de la circonscription où l'on exerce : celles du sud meusien concentrant un plus grand nombre de promotions rapides, alors que celle de Stenay paraissait bien démunie.

Le prochain groupe de travail qui nous permettra de débattre de l'inspection sera pour nous l'occasion d'exposer et questionner ces éléments et nous attendons une mise à plat des pratiques afin qu'une plus grande équité soit de mise dans notre département.

Merci de votre attention.